

COMMUNIQUE N° 16/97

Rwanda: DES RAFLES INQUIÉTANTES DE CIVILS HUTUS DANS KIGALI-Ville

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda dénonce et condamne les multiples rafles inquiétantes et injustifiées opérés par l'Armée Rwandaise contre les habitants de la Capitale Kigali en général, mais qui visent la communauté hutue d'une façon particulière. En effet, depuis vendredi 27 juin 1997, l'Armée rwandaise a continué ces multiples rafles dans la préfecture de la Ville de Kigali en collaboration avec les gendarmes, la police urbaine et les encadreurs politiques du Front Patriotique Rwandais. Ces derniers *ont été injectés* dans plusieurs secteurs de la capitale, où ils gouvernent pour le compte du *pouvoir occulte* qui paralyse et contrôle toutes les structures de l'administration territoriale.

Jusqu'aujourd'hui toutes les personnes arrêtées, les observateurs neutres et les activistes des droits humains ignorent sur quels critères les militaires se basent pour entasser autant de gens dans le camp de la Police Urbaine sis à côté du Stade AMAHORO à Remera non loin de l'aéroport de Kigali. **La responsabilité de ces rafles incombent au Préfet de la préfecture de la Ville de Kigali (PVK), le Major Rose KABUYE et le Colonel IBINGIRA Fred, commandant de la Brigade 402, qui couvre le secteur militaire des deux préfectures de Kigali-Ville et Kigali-Rural.** En plus de ces deux chefs militaires, les agents des services de renseignements de la DMI et de la gendarmerie sont très impliqués dans la plupart des arrestations arbitraires que constituent ces *rafles aveugles*

Comme toutes les organisations des droits humains qui ont suivi la tragédie rwandaise, le Centre estime que les chefs militaires, véritables dirigeants du pays, qui ont osé confié la sécurité de la Capitale Kigali au Colonel Fred IBINGIRA qui s'est rendu célèbre dans les massacres des populations civiles depuis avril 1994 jusqu'aujourd'hui, doivent avoir un plan d'épuration ethnique que seul un criminel de la trempe du Colonel IBINGIRA peut exécuter sans scrupules. **L'insécurité a doublé dans la capitale Kigali depuis son arrivée.**

- En effet, ce Colonel a commandé le "157th" Bataillon du FPR qui a massacré des milliers de civils depuis le nord-est de Byumba (en commune Muvumba) jusqu'à Cyangugu (sud-ouest), en passant par les préfectures de Kibungo, Kigali-rural, Gitarama, Butare... Ces massacres ont été couronnés par les massacres médiatisés de KIBEHO, commis en présence des soldats de l'ONU et des médias occidentaux en avril 1995. Au sujet de sa responsabilité criminelle, le procès fantaisiste du Colonel Fred IBINGIRA a eu lieu le 19/12/1996. Le jugement a été prononcé le 30/12/96 et il fut condamné à 18 mois de prison et 8.750 Frw des frais judiciaires. Ce procès a été qualifié de "*simple simulacre*" par les organisations des droits humains: HUMAN Rights Watch/Africa et la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) dans leur déclaration commune du 30 décembre 1996.

- **Quant à la responsabilité du Préfet de la PVK, le Major Rose KABUYE**, celle-ci a d'abord été Préfet intérimaire de la préfecture de Kigali-rural depuis fin avril jusqu'en juillet 1994. Dans son quartier général de Kabuga, le Major Rose Kabuye a ordonné des massacres des paysans hutus dans les communes BICUMBI, GIKORO, RUBUNGO, GIKOMERO, KANOMBE... Depuis qu'elle dirige la PVK, elle n'a jamais cessé de soutenir les escadrons de la mort et les milices tutsies qui opèrent en toute impunité dans la capitale Kigali. Elle a toujours tenté de réinstaurer le "*permis de résidence*" obligatoire, malgré une forte opposition de l'ancien Ministre de l'Intérieur Seth SENDASHONGA qui a démissionné avec trois autres

Ministres hutus en août 1995. En plus, elle est actuellement impliquée dans les plus graves violations du droit de propriété qu'ont connues les Rwandais, puisqu'elle gère dans l'anarchie totale la plupart des problèmes liés à l'occupation illégale des biens d'autrui.

Le Centre pourrait bien citer **d'autres responsables militaires impliqués dans ces rafles aveugles**: comme les Colonels Karenzi, Kaka, Kayumba Nyamwasa... les Majors-gendarmes: SEKAMANA Jean Damascène (G2 Intelligence) et ZIGIRA (G5 chargé de la politique). Ces responsables militaires sont déjà impliqués dans la plupart des exécutions sommaires, disparitions, tortures, séquestrations, arrestations et détentions arbitraires qui ont secoué les préfectures de Kigali-Ville et Kigali-Rural.

ANTECEDENTS: *Il est urgent de s'enquérir du sort des victimes des rafles antérieures.*

1) **Les rafles du 15 et 16 mars 1997**, opérées dans dix secteurs de NYARUGENGE, se sont soldées par l'arrestation aveugle **de plus de 1.000 personnes dont 200** auraient été relâchées par après. Les autorités concernées ont déclaré à cette époque que dans la semaine du 17 mars, les personnes arrêtées, originaires des autres préfectures du pays, auraient été transférées dans leurs communes d'origine. Selon le Commandant de la Police Urbaine, quelques 130 enfants de la rue, qui avaient été interpellés pendant les rafles, attendaient leur transfert vers un orphelinat établi en commune Shyorongi dans la préfecture de Kigali-Rural.

2) **Les rafles du 25 avril 1997**, opérées par les forces de sécurité composées par la Police Urbaine, l'APR, la Gendarmerie et la Police Militaire dans tous les secteurs de la commune KICUKIRO de la PVK, **visaient la vérification des pièces d'identité** et le recel des équipements militaires. **Environ 530 personnes**, sans pièces d'identité ou non identifiées par les responsables locaux, ont été arrêtées et détenues dans le camp de la Police Urbaine à Remera. Environ 100 personnes ont été relâchées dans l'après-midi du 25 avril. Les 430 autres personnes, comprenant 30 ressortissants des pays voisins, auraient été transférées dans leurs communes d'origine à partir du 26 avril 1997. *Le Centre rappelle qu'il est injuste d'exiger les cartes d'identité, car elles n'ont pas encore été délivrées dans plusieurs communes du pays. Notons aussi que de nombreuses personnes n'avaient pas osé s'aventurer dans leurs communes d'origine pour les chercher, de peur d'être victimes des "syndicats de délateurs" qui sévissent dans le pays et qui sont encouragés par les autorités.*

ACTIONS A MENER de toute urgence: Vérifier si ces rafles cachent des "déportations"

- Les Associations locales des droits de l'homme en collaboration avec les observateurs de l'ONU devraient vérifier: la liste des personnes arrêtées, celle des personnes relâchées et surtout vérifier si les personnes "**transférées**" dans leurs communes d'origine, sont bien arrivées à destination. L'importance de cette vérification s'impose aujourd'hui parce que les troupes du FPR se sont rendues déjà coupables des "**crimes de déportations**" tout au long de leur guerre d'avril à juillet 1994. Des milliers de civils hutus, qui ont été enlevés des camps situés dans les zones contrôlées par le FPR pendant la guerre, sont aujourd'hui portés disparus. Les responsables militaires, après avoir menti longtemps que ces personnes seraient occupées à un travail ou emprisonnées quelque part, n'arrivent plus à désintéresser les épouses qui recherchent leurs époux "**déportés par le FPR**" entre avril et décembre 1994.

- Les Responsables civils administratifs doivent être associés à ce genre d'opérations car ce sont eux qui sont censés *garantir la protection des populations civiles* contre les abus de l'appareil répressif. Ces autorités doivent définir des directives claires et les critères sur lesquels les militaires se basent pour arrêter quelqu'un. *Des informations alarmantes font état des personnes qui seraient enlevées et conduites vers des destinations inconnues.*

- Les pays et organisations amis qui assistent le Rwanda devraient faire des pressions nécessaires sur l'équipe du Général KAGAME afin que des "**militaires criminels**" cessent leurs opérations de représailles et de rafles "**aveugles**" contre de paisibles citoyens rwandais.

Pour le Centre, **MATATA Joseph**, Coordinateur.